



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Convention Internationale
pour la Protection
des Végétaux



ANNÉE INTERNATIONALE DE LA
SANTÉ DES VÉGÉTAUX

2020

PROTÉGER LES VÉGÉTAUX,
PROTÉGER LA VIE

ÉQUIPE SPÉCIALE SUR LES CONTENEURS MARITIMES (ESCM) – SOUS-GROUPE DU COMITÉ CHARGÉ DE LA MISE EN ŒUVRE ET DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Ateliers régionaux de la CIPV 2020

IYPH@fao.org

www.fao.org/plant-health-2020





Risques associés au déplacement des conteneurs maritimes et de leurs cargaisons

- Les conteneurs maritimes (engins de transport) et leurs cargaisons constituent une voie d'introduction potentielle pour les organismes nuisibles.
- Niveau de risque élevé – il est très difficile et dispendieux de contrôler ou d'éradiquer les organismes nuisibles une fois qu'ils sont présents.
- La participation des divers intervenants dans la chaîne logistique pour la coopération.

Des mesures communes s'imposent.





Équipe spéciale sur les conteneurs maritimes (ESCM)

- Objectif – superviser et diriger la mise en œuvre du Plan d'action complémentaire des conteneurs maritimes approuvé par la CMP-12, et chapeauté par le Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités
- Mandat – doit être mis en fonction de manière temporaire, au plus tard jusqu'à la CMP-16 en 2021



Le Bureau de la CMP a prolongé le mandat de l'ESCM jusqu'à la fin de 2021; les résultats de l'ESCM seront présentés à la CMP en 2022.



Composition

Membres :

- Trois représentants des parties contractantes
- Représentant du Bureau de la CMP
- Responsable du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités
- Représentant du Comité de normalisation
- Représentant de l'Organisation maritime internationale (OMI)
- Représentant des ORPV
- Représentant de l'Organisation mondiale des douanes (OMD)
- Ancien membre du Groupe de travail d'experts sur les conteneurs maritimes



Les membres de l'ESCM sont indiqués ici <https://www.ippc.int/fr/publications/85435/>





Tâches de l'ESCM

- I. Mesurer les répercussions du Code de bonnes pratiques OMI (Organisation maritime internationale)/OIT (Organisation internationale du Travail)/CEE-ONU (Commission économique des Nations Unies pour l'Europe) pour le chargement de cargaisons dans des engins de transport (Code CTU) en faisant ce qui suit :
 - l'élaboration d'un protocole conjoint entre la CIPV, l'OMI et l'industrie concernant la collecte de données liées à la contamination des conteneurs maritimes;
 - la surveillance de l'adoption et de la mise en œuvre du Code CTU grâce aux rapports de l'industrie et aux contrôles de l'ONPV.
- II. Sensibiliser davantage les divers intervenants aux risques phytosanitaires que posent les conteneurs maritimes.



Principales mesures de l'ESCM

I – Mesurer les répercussions du Code CTU :

- Questionnaire sur les conteneurs maritimes pour évaluer les ONPV (*lancé en mars 2019 – achevé en août 2019*)
 - Niveau actuel de surveillance des conteneurs maritimes
 - Mise en œuvre des lignes directrices en vigueur concernant la propreté des conteneurs
 - Les types de données sur la propreté des conteneurs actuellement recueillies
- Enquêtes nationales sur les conteneurs maritimes (*devraient être une activité permanente des ONPV*) :
 - Les lignes directrices de la CIPV à l'intention des ONPV en ce qui a trait aux enquêtes sur les conteneurs maritimes sont disponibles.
 - Les enquêtes ne progressent pas suffisamment bien.



Principales mesures de l'ESCM (suite)

I – Mesurer les répercussions du Code CTU :

- Explorer la faisabilité de recourir aux opérateurs économiques agréés (OEA) et au Modèle de données de l'OMD aux fins de la propreté des conteneurs maritimes.
- Inclure des questions sur la propreté des conteneurs maritimes dans les programmes d'inspection de l'OMI.
- Enquêtes de l'industrie — aucun progrès à ce chapitre.





Principales mesures de l'ESCM (suite)

II – Sensibiliser davantage les divers intervenants aux risques phytosanitaires que posent les conteneurs maritimes :

- Révision du Code CTU
- Chaîne logistique et propreté des conteneurs maritimes : guide de bonnes pratiques de la CIPV sur les mesures visant à minimiser la contamination par des organismes nuisibles et le dépliant connexe
- Atelier international sur les conteneurs maritimes





Aller de l'avant

Les ONPV et les ORPV sont invitées à (*adoption du Code CTU*) :

- Établir des enquêtes sur les conteneurs maritimes :
 - Suivre les lignes directrices de la CIPV concernant les enquêtes sur les conteneurs maritimes
 - Remplir les formulaires conformément aux indications étayées dans les lignes directrices
 - Les formulaires remplis devraient être envoyés au Secrétariat de la CIPV (ippc@fao.org)
- Communiquer avec les personnes-ressources au niveau national afin d'appuyer l'inclusion de la propreté des conteneurs maritimes dans les critères des programmes d'inspection des engins de transport de l'OMI
- Collaborer avec les industries locales et nationales pour :
 - Accroître l'adoption du Code CTU, et
 - Accroître la sensibilisation





Aller de l'avant

Les ONPV et les ORPV sont invitées (à *accroître la sensibilisation*) :

- Consulter les résultats du questionnaire sur le contrôle de la propreté des conteneurs maritimes;
- Utiliser les divers documents de référence mis au point par l'ESCM.





Liens de l'ESCM

- Équipe spéciale sur les conteneurs maritimes – Sous-groupe du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités
- Conteneurs maritimes
- Recommandation de la CMP sur les conteneurs maritimes (R-06)
- Rapport du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités – Programme des conteneurs maritimes
- Code de bonnes pratiques OMI/OIT/CEE-ONU pour le chargement des cargaisons dans des engins de transport (Code CTU)
- Lignes directrices relatives aux enquêtes sur les conteneurs maritimes à l'intention des organisations nationales de la protection des végétaux
- Lignes directrices communes de l'industrie pour le nettoyage des conteneurs
- Chaîne logistique et propreté des conteneurs maritimes
- Réduire la propagation des organismes nuisibles envahissants via les conteneurs maritimes
- Constats du questionnaire de 2019 sur le contrôle de la propreté des conteneurs maritimes

Coordonnées

Secrétariat de la CIPV

Courriel : ippc@fao.org

Web :

www.fao.org

www.ippc.int

www.fao.org/plant-health-2020

